

Le Président

VU la loi n°84 – 52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l’enseignement supérieur,

VU l’arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d’études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;

ARRÊTE

Article unique :

Le jury de la première année de licence droit (équipe 1) est ainsi constitué :

Président	Pierre-Yves	GAUTIER
Professeur	Dominique	CHAGNOLLAUD
Professeur	Claude	PONDAVEN
Professeur	Jean-Jacques	ROCHE
Professeur	Franck	ROUMY
Professeur	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur	Yves-Marie	PEREON
Professeur	Idris	FASSASSI
Professeur	Jean-Paul	ANDRIEUX
Professeur	Géraldine	GABIN-GEORGE
Professeur	Guillaume	BOUDOU
Professeur	Marc	MILET
Maître de Conférences	Pascal	GOURGUES
Maître de Conférences	Matthieu	BUCHBERGER
Maître de Conférences	Christina	PAWLOWITSH
Maître de Conférences	Nicolas	FREMEAUX
Maître de Conférences	Thomas	EHRHARD
Maître de Conférences	Elléa	RIPOCHE
Maître de Conférences	Pierre-Olivier	RIGAUDEAU
Maître de Conférences	Charles	PAPON
Professeur agrégé du second degré	Emilie	PERCHE
Professeur agrégé du second degré	Kathleen	LAYLLE
Professeur certifié du second degré	Pascal	CUDICIO
Professeur certifié du second degré	Margot	MENDES FRANCE

A Paris, le 13 décembre 2024



Stéphane BRACONNIER

Le Président

VU la loi n°84 – 52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l’enseignement supérieur,

VU l’arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d’études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;

ARRÊTE

Article unique :

Le jury de la première année de licence droit (équipe 2) est ainsi constitué :

Président	Guillaume	DRAGO
Professeur	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur	Claude	PONDAVEN
Professeur	Jean-Jacques	ROCHE
Professeur	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur	Bernard	D’ALTEROCHE
Professeur	Anthony	MERGEY
Professeur	Yves-Marie	PEREON
Professeur	Charles	GIJSBERS
Professeur	Idris	FASSASSI
Professeur	Jean-Paul	ANDRIEUX
Professeur	Géraldine	GADBIN-GEORGE
Professeur	Guillaume	BOUDOU
Professeur	Marc	MILET
Maître de Conférences	Matthieu	BUCHBERGER
Maître de Conférences	Christina	PAWLOWITSCH
Maître de Conférences	Julie	BAILLEUX
Maître de Conférences	Nicolas	FREMEAUX
Maître de Conférences	Thomas	EHRHARD
Maître de Conférences	Diana	VILLEGAS
Professeur certifié du second degré	Margot	MENDES FRANCE
Professeur certifié du second degré	Kathleen	LAYLLE

A Paris, le 13 décembre 2024



Stéphane BRACONNIER

Le Président

VU la loi n°84 – 52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l’enseignement supérieur,

VU l’arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d’études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;

ARRÊTE

Article unique :

Le jury de la première année de licence droit (équipe 3) est ainsi constitué :

Président	Armel	LE DIVELLEC
Professeur	Charles	GIJSBERS
Professeur	Claude	PONDAVEN
Professeur	Jean-Jacques	ROCHE
Professeur	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur	Nicolas	CORNU THENARD
Professeur	Yves-Marie	PEREON
Professeur	Idris	FASSASSI
Professeur	Jean-Paul	ANDRIEUX
Professeur	Géraldine	GADBIN-GEORGES
Professeur	Jean-Michel	BLANQUER
Professeur	Guillaume	BOUDOU
Professeur	Marc	MILET
Professeur	Yves-Marie	LAITHIER
Maître de Conférences	Céline	COMBETTE
Maître de Conférences	Matthieu	BUCHBERGER
Maître de Conférences	Christina	PAWLOWITSCH
Maître de Conférences	Nicolas	FREMEAUX
Maître de Conférences	Thomas	EHRHARD
Maître de Conférences	Charlotte	GUILLARD
Professeur agrégé du second degré	Timothée	LEGENT
Professeur certifié du second degré	Emilie	PERCHE
Professeur certifié du second degré	Ekow	ACQUAH

A Paris, le 13 décembre 2024



Stéphane BRACONNIER

Le Président

VU la loi n°84 – 52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l'enseignement supérieur,

VU l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;

ARRÊTE

Article unique :

Le jury de la première année de licence sciences politiques et sociales, mention Médias, information et communication est ainsi constitué :

Président	Agnès	GRANCHET
Professeur	Nataly	BOTERO-GARCIA
Professeur	Jérôme	DUVAL-HAMEL
Professeur	Jean-Baptiste	LEGAVRE
Professeur	Anthony	MERGEY
Professeur	Cécile-Michel	MEADEL
Professeur	Arnaud	MERCIER
Professeur	Nicolas	CORNU THENARD
Professeur	Sophie	NOEL
Professeur	Marie-France	CHAMBAT-HOUILLON
Maître de Conférences	Pascal	GOURGUES
Maître de Conférences	Romain	BADOUARD

A Paris, le 12 décembre 2024



Stéphane BRACONNIER

Le Président

VU la loi n°84 – 52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l’enseignement supérieur,

VU l’arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d’études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;

ARRÊTE

Article unique :

Le jury de la première année de licence sciences politiques et sociales, mention Histoire et Médias est ainsi constitué :

Président	Sophie	NOËL
Professeur	Fabrice	D’ALMEIDA
Professeur	Jean-Baptiste	LEGAVRE
Professeur	Cécile-Michel	MEADEL
Professeur	Arnaud	MERCIER
Professeur	Marie-France	CHAMBAT-HOUILLON
Maître de Conférences	Romain	BADOUARD
Maître de Conférences	Nataly	BOTERO GARCIA

A Paris, le 12 décembre 2024



Stéphane BRACONNIER

Le Président

VU la loi n°84 – 52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l’enseignement supérieur,

VU l’arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d’études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;

ARRÊTE

Article unique :

Le jury de la première année de licence économie-gestion est ainsi constitué :

Président	Lucie	MENAGER
Professeur	Paul	MAAREK
Professeur	Jérôme	DUVAL-HAMEL
Professeur	Vassili	VERGOPOULOS
Maître de Conférences	Charles	PAPON
Maître de Conférences	Lisa	MORHAIM
Maître de Conférences	Clément	FAVRE-ROCHEX
Maître de Conférences	Yackolley	AMOUSSOU GUENOU
Maître de Conférences	Mustapha	RIDAOUI
Professeur agrégé du second degré	Antoine	AUBERGER
Professeur agrégé du second degré	Mehdi	MAHMOUDI
Professeur agrégé du second degré	Lionel	PERRETT
Professeur agrégé du second degré	Jacques	BUFFETEAU
Professeur agrégé du second degré	Stéphane	NICOLET
Professeur agrégé du second degré	Mireille	HUC
Professeur agrégé du second degré	Quentin	VILA
Professeur agrégé du second degré	Houssam	CHRAYTEH
Professeur agrégé du second degré	Amina	BENARAB
Professeur certifié du second degré	Lassaad	MCHIRI
Professeur certifié du second degré	Massimiliano	MATTERA

A Paris, le 13 décembre 2024



Stéphane BRACONNIER